



Centre d'information  
sur les droits des femmes  
et des familles

Loire-Atlantique / Nantes

# Offre de Formation Public scolaire



Égalité Femme / Homme

Un levier de développement individuel et collectif

CIDFF de Nantes  
31 Boulevard Emile Gabory

## Le CIDFF de Nantes

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles est une association Loi 1901, créée à Nantes en 1978. Il fait partie du réseau national dirigé par le FNCIDFF et de l'Union Régionale des CIDFF des Pays de la Loire (FRCIDFF).

## Ses missions

Les actions développées par le CIDFF s'attachent notamment à permettre aux femmes d'accéder à leurs droits, à favoriser l'activité économique et sociale des femmes, à aider les femmes et les hommes à mieux articuler leurs temps de vie personnel, familial et professionnel.

## Ses services

### Juridique

Ce service accueille et informe les femmes et les hommes sur leurs droits dans les domaines suivants :

- = droit de la famille (vie de couple, séparation, divorce, autorité parentale) ;
- = droit des biens (consommation, surendettement) ;
- = droit pénal (violences intrafamiliales, violences sexistes au travail) ;
- = droit du travail.

*L'information donnée est gratuite, confidentielle et anonyme.*

### Emploi

Ce service informe et accompagne individuellement ou collectivement des femmes dans leurs démarches d'orientation, d'accès à l'emploi ou de création d'entreprise.

Il facilite la diversification des choix professionnels et la mixité des métiers pour les publics accompagnés.

*Le service emploi est gratuit ouvert à toutes les femmes quel que soit leur statut.*

**CIDFF – 5 rue Maurice DUVAL 44000  
NANTES**

**Tel. 02.40.48.13.83**

**Accueil** : du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30.

**Service emploi** : entretiens sur rendez-vous

**Service juridique** : Permanences téléphoniques les mardi et jeudi de 9h30 à 12h ; entretiens sur rendez-vous au siège et dans les permanences délocalisées sur le département (hors bassin nazairien).



### Formation

Le CIDFF est un organisme de formation. Il assure depuis de nombreuses années des interventions et des formations dans ses divers champs de compétences.

Les professionnel·le·s des secteurs juridique et emploi sont formé·e·s aux techniques d'animation et pratiquent régulièrement des interventions collectives avec des publics très divers. Leur expérience professionnelle de « terrain » permet une approche concrète et pragmatique des sujets abordés et alimente les apports théoriques d'illustrations réelles.

Par arrêté en date du 26 septembre 2012, le réseau national des CIDFF est agréé par l'Éducation Nationale au titre des associations éducatives.

*N° d'enregistrement organisme de formation : 52 44 02513 44*

## L'offre de formation

L'offre de formation formulée ici de manière succincte se veut une présentation des champs d'intervention du CIDFF en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sous ses différentes composantes.

Toutes les propositions peuvent être retravaillées en fonction des besoins des destinataires de la formation et adaptées en durée comme en contenu.

Les thèmes de formation peuvent se décliner :

- = en inter-entreprises : formations ouvertes aux professionnel-le-s de structures d'entreprises différentes favorisant les échanges.
- = en intra-entreprises et sur mesure : formations organisées directement auprès des équipes de la structure ou entreprise accueillante. Des modules spécifiques sur mesure peuvent être construits et animés à partir de besoins de la structure.

## Public

Les publics ciblés dans les différentes propositions le sont à titre indicatifs. Les apports et les outils pédagogiques sont adaptés en fonction de l'âge (pour les scolaires) et du profil professionnel des participants.

## Démarche pédagogique

L'ensemble des ateliers et formations s'appuient sur une méthode pédagogique qui vise l'implication maximale des participants. Elle est basée sur une alternance de mises en situation, d'apports théoriques et d'échanges entre participants.

## Animation

Les formations sont animées principalement par les professionnel-le-s du CIDFF, conseillères emploi ou juristes, qui interviennent dans leur champ de compétences. Ils-elles disposent d'une expertise reconnue en matière d'égalité femmes/hommes. Certaines formations font appel complémentairement à des intervenant-e-s spécialisé-e-s (communication, psychologie).

## Coût des interventions

Hormis certaines formations bénéficiant d'un financement public, les interventions sont facturées aux organismes bénéficiaires. Les formations peuvent être prises en charge par les OPCO.

Pour les formations en intra, le coût est modulé en fonction de la durée de l'intervention et de la présence d'une pluralité d'intervenant.e.s.

Les formations proposées par le CIDFF reposent sur une alternance entre transfert de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, en tenant compte des acquis et du vécu professionnel des stagiaires. Cette méthode permet, non seulement une appropriation rapide des notions mais également une capacité à les intégrer dans leur pratique professionnelle.

## Une pédagogie centrée sur la personne

Une réflexion préalable est menée avant chaque formation pour prendre en compte les attentes des apprenant·e·s et des donneurs·euses d'ordre (employeur·es, etc.) ainsi que des circonstances du stage (lieu, nombre de participant·e·s, homogénéité du groupe).

Les formateurs·rices s'appuient sur les connaissances préexistantes du stagiaire et utilisent diverses modalités pédagogiques : des exposés théoriques, des temps d'échanges, des études de cas, permettant au stagiaire d'être acteur·trice de la séance de formation. L'accent est mis sur l'interactivité, intégrant ainsi la possibilité de progresser en équipe et de réussir ensemble.

Les transferts de compétences reposent sur des situations pédagogiques proches du vécu du stagiaire. L'approche concrète des concepts étudiés permet de transposer les notions abordées avec sa situation réelle présente ou à venir.

Les objectifs de la formation, comme le contenu, (vocabulaire, supports) sont adaptés afin de faire directement référence aux attentes des stagiaires et des employeur·e·s, définies dans la phase de personnalisation de l'accès à la formation. Les exemples et exercices sont, dans la mesure du possible, choisis parmi des situations issues du vécu de l'apprenant·e. Les supports de formation intègrent également des quizz et cas d'application permettant de mesurer les acquis « à chaud » et de revenir, si nécessaire, sur certaines notions.

## Une approche pédagogique plurielle et interactive.

Les formations reposent sur une pluralité d'outils pédagogiques.

### Le cour magistral

Il s'agit d'un exposé structuré qui permet de transmettre des notions essentielles de manière non équivoque. Les exposés magistraux sont axés sur la simplicité du vocabulaire et de la syntaxe et illustrés par des supports visuels synthétiques qui sont remis aux stagiaires. Ils sont aussi calibrés dans le temps pour laisser une large place aux méthodes pédagogiques plus interactives.

### La découverte ludique

L'objectif est de permettre aux stagiaires de découvrir par eux-mêmes des notions théoriques à travers des outils ludiques favorisant les échanges en groupe.

### L'expérimentation

À travers des mises en situation, jeux de rôles mais aussi des jeux de questions/réponses et tests, les formateur·trices permettent aux stagiaires de s'impliquer et de faire rapidement le lien entre les notions transférées et leurs pratiques professionnelles.

## Prévention des comportements et violences sexistes

- = Prévenir les comportements sexistes entre les filles et les garçons [p.6](#)
- = Respect mutuel dans les relations amoureuses [p.7](#)
- = Évolution des droits des femmes dans notre société [p.8](#)
- = Sensibilisation des jeunes à l'égalité femmes/hommes [p.9](#)
- = Approche globale de l'égalité par l'analyse de genre [p.10](#)

## Égalité entre les femmes et les hommes

- = Égalité filles / garçons dans les pratiques éducatives [p.11](#)

## Mixité des métiers

- = Les métiers ont-ils un sexe ? [p.12](#)

## SENSIBILISATION



### Public

= Tout public scolaire à partir de la 6<sup>ème</sup>



### Objectifs

- = Sensibiliser les élèves à l'égalité et au respect entre les filles et les garçons
- = Prévenir les comportements et/ou les violences sexistes



### Programme

- = Identification des inégalités ou des comportements sexistes « ordinaires » qui les entourent à partir de situations concrètes quotidiennes
- = Décryptage des stéréotypes sexistes véhiculés par les supports visuels de communication
- = Information sur les lois, les interdits et leurs sanctions



### Méthode pédagogiques et outils

#### *Méthodes et outils adaptés à l'âge du public*

- = Échanges et débats en groupe mixte à partir de supports ludiques et interactifs
  - Jeux, quizz, photo langage
  - Supports visuels,
  - Vidéos, etc.



### Intervenant.es

= Juristes du CIDFF



### Durée

= 1 ou 2 séances de 2 heures



### Date et Lieu

= À la demande de l'établissement scolaire



### Tarif

= Nous contacter

### Contact

Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES



## SENSIBILISATION



### Public

- = Élèves de Lycée ou Centre d'apprentissage
- = Jeunes en formation
- = Jeunes hors temps scolaires



### Objectifs

- = Prévenir l'installation de la violence au sein des jeunes couples en permettant de :
  - Reconnaître les situations d'emprise ou de prise de contrôle sur le-a partenaire
  - Identifier les attitudes favorisant les relations égalitaires et respectueuses.



### Programme

- = Identification des situations d'emprise :
  - Le contrôle des relations sociales par la possessivité ou la jalousie
  - Le contrôle de l'apparence physique
  - Le contrôle par le chantage émotif
- = Notion de respect de soi et de l'autre au sein du couple (respect des choix, des goûts, de la liberté, de la dignité de l'autre)



### Méthode pédagogiques et outils

- = Échanges et réflexion à partir de saynètes



### Intervenant.es

- = Juristes du CIDFF



### Durée

- = 1 ou 2 séances de 2 heures



### Date et Lieu

- = À la demande de l'établissement scolaire



### Tarif

- = Nous contacter

### Contact

Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES



## INFORMATION



### Public

- = Tout public
- = Scolaires



### Objectifs

- = Comprendre comment les femmes ont acquis peu à peu des droits fondamentaux
- = Mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir pour atteindre une réelle égalité de fait



### Programme

- = Les luttes et les grands évènements marquant l'évolution des droits des femmes
- = L'évolution de la législation visant l'égalité entre les femmes et les hommes
- = Les inégalités persistantes aujourd'hui



### Méthode pédagogiques et outils

- = Construction d'une « fresque » historique
- = Échanges sur la situation actuelle des femmes – l'animation de l'outil est modulée selon le niveau de connaissances et de maturité des participant·e·s.



### Intervenant.es

- = Professionnel·le·s du CIDFF



### Durée

- = Une demi-journée



### Date et Lieu

- = À la demande



### Tarif

- = Nous contacter

### Contact



Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES



## SENSIBILISATION



### Public

- = Public jeune
- = Elèves d'écoles primaires, collégiens, lycéens



### Objectifs

- = Sensibiliser les jeunes à l'égalité entre les femmes et les hommes (filles et garçons)
- = Prendre conscience des comportements différenciés liés au sexe des individus et de leurs conséquences
- = Mesurer ce que chacun aurait à gagner par une réelle égalité



### Programme

- = Identification des représentations stéréotypées des rôles féminins et masculins dans notre société
- = Repérage des inégalités dans les différents domaines (professionnel, familial, social, sportif, etc.)
- = L'évolution des Droits de femmes



### Méthode pédagogiques et outils

- = Échanges et débats en groupe mixte à partir de supports ludiques et interactifs
  - Jeux, quizz, photolangage
  - Supports visuels
  - vidéos



### Intervenant.es

- = Professionnel-le-s du CIDFF



### Durée

- = Une ou plusieurs séquences de 2 heures



### Date et Lieu

- = À la demande



### Tarif

- = Nous contacter

### Contact

Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES



## FORMATION



### Public

- = Professionnel·le·s de l'insertion professionnelle et sociale
- = Professionnel·le·s de l'éducation



### Objectifs

- = Acquérir les notions de base relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes
- = Identifier les fondements des comportements sexistes et des inégalités entre les femmes et les hommes
- = Intégrer l'approche de genre dans sa pratique



### Programme

- = Définition et appropriation des concepts clés liés à la notion d'égalité
- = Construction sociale des inégalités
- = Repérage et analyse des inégalités dans les différentes sphères (sociale, professionnelle, familiale)
- = « L'approche de genre » comme outils d'analyse des rôles sociaux femmes/hommes et d'action en faveur de l'égalité



### Méthode pédagogiques et outils

- = Apports théoriques
- = Données chiffrées
- = Échanges et débats à partir de supports ludiques et interactifs



### Intervenant.es

- = Professionnel·le·s du CIDFF



### Durée

- = 2 jours



### Date et Lieu

- = Nantes



### Tarif

- = Nous contacter



### Contact

Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES

## FORMATION

### Public

= Professionnel·le·s de la Petite Enfance : éducateur·trice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, assistant·e maternel·le, aide maternel·le, animateur·trice, enseignant·e, etc.

### Objectifs

= Comprendre en quoi les différences entre les femmes et les hommes (filles et garçons) peuvent être porteuses d'inégalités  
= Mesurer l'impact des représentations et stéréotypes de genre sur la construction identitaire des enfants  
= Comprendre l'intérêt pour les enfants d'une éducation égalitaire – réfléchir aux changements possibles dans les pratiques professionnelles

### Programme

= Repérage des stéréotypes sociaux, des représentations des rôles femmes/hommes dans toutes les sphères sociales  
= La construction identitaire de l'enfant dans un environnement parental et social « sexué »  
= Identification des stéréotypes de sexe dans la littérature enfantine, les jouets et l'environnement commercial destiné à l'enfant  
= Recherche des pistes d'évolution des pratiques pour favoriser l'épanouissement égalitaire des enfants

### Méthode pédagogiques et outils


= Apports théoriques : support visuel  
= Application pratique des règles de droit : échanges à partir des situations rencontrées par les participant·e·s, des albums jeunesse, des catalogues de jouets, etc.


### Intervenant.es


= Professionnel·le·s du CIDFF

 **Durée**  
= 2 jours

 **Date et Lieu**  
= Uniquement à la demande

 **Tarif**  
= Nous contacter

 **Contact**  
Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF

 02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES

## SENSIBILISATION



### Public

- = Personnes en cours d'orientation ou de formation
- = Scolaires



### Objectifs

- = Lever les représentations sexuées vis à vis des métiers
- = Permettre de se projeter dans une orientation professionnelle avec ses centres d'intérêts



### Programme

- = Identification des représentations sexuées liées aux métiers
- = Conséquences en matière d'orientation
- = Intérêt de la mixité des emplois
- = Exemples de femmes et d'hommes dans des activités traditionnellement exercées par l'autre sexe



### Méthode pédagogiques et outils

- = Brainstorming, activités ludiques
- = Échanges avec le groupe
- = Témoignages vidéos



### Intervenant.es

- = Conseiller·ères à l'emploi du CIDFF



### Durée

- = 4 heures



### Date et Lieu

- = À la demande d'un organisme de formation



### Tarif

- = Nous contacter



### Contact

Willy GIBERT  
Directeur du CIDFF



02.40.48.13.83  
cidffnantes@orange.fr  
31 Bd Emile Gabory  
44200 NANTES

---

Formulaire de contact du site en  
mentionnant la formation concernée et  
en laissant vos coordonnées

---

Directement par téléphone au  
02.40.48.13.83

---

En réponse à votre demande, nous vous adresserons les  
bulletins d'inscriptions à une formation programmée.

Le CIDFF de Nantes est un organisme de formation :

*« Déclaration d'activité enregistrées sous le N° 52 33  
02513 44 auprès du Préfet de la Région Pays de la Loire.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État »*

Par arrêté en date du 26 septembre 2012, le réseau  
national des CIDFF est agréé par l'Éducation Nationale  
au titre des associations éducatives.

<http://loireatlantique-nantes.cidff.info>

## Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'ensemble des prestations de formation engagées par le CIDFF 44/Nantes pour le compte d'un·e client·e. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du·de la client·e aux présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente prévalent sur tout autre document du·de la client·e, et en particulier sur toutes les conditions générales d'achat du·de la client·e.

## Conditions financières, règlements et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués en euros et TTC, le CIDFF 44/Nantes n'étant pas assujetti à la TVA.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre du CIDFF 44/Nantes. En cas de parcours long, des facturations intermédiaires peuvent être engagées.

Toute somme non payées à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie le taux d'intérêt légal. Le CIDFF 44/Nantes aura la faculté d'obtenir le règlement par voie contentieuse aux frais du·de la client·e sans préjudice des autres dommages et intérêts qui pourraient être dus au CIDFF 44/Nantes.

En cas de règlement par l'OPCO dont dépend le·a client·e, il appartient au·à la client·e d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et sur l'exemplaire de la convention signée entre le·a client·e et le CIDFF 44/Nantes. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par le CIDFF 44/Nantes au·à la client·e. Si l'accord de prise en charge du·de la client·e ne parvient pas au CIDFF 44/Nantes au plus tard un jour ouvrable avant le démarrage de la formation, le CIDFF 44/Nantes se réserve la possibilité de refuser l'entrée en formation du·de la stagiaire ou de facturer la totalité des frais au·à la client·e.

Dans des situations exceptionnelles, il peut être procédé à un paiement échelonné. En tout état de cause, ses modalités devront avoir été formalisées avant le démarrage de la formation.

## Débit et remplacement d'un participant

En cas de débit signifié par le·a client·e au CIDFF 44/Nantes au moins 3 jours avant le démarrage de la formation, le CIDFF 44/Nantes offre la possibilité au client de :

- Repousser l'inscription du·de la stagiaire à une formation ultérieure, dûment programmée au catalogue du CIDFF 44/Nantes et après accord éventuel de l'OPCO
- Remplacer le·a stagiaire empêché·e par un·e autre participant·e ayant le même profil et les mêmes besoins de formation, sous réserve de l'accord éventuel de l'OPCO.

## Annulation, Absence ou Interruption d'une formation

Tout module commencé est dû dans son intégralité et fera l'objet d'une facturation au·à la client·e par le CIDFF 44/Nantes. En cas d'absence, d'interruption ou d'annulation, la facturation du CIDFF 44/Nantes distinguera le prix correspondant aux journées effectivement suivies par le·a stagiaire et les sommes dues au titre de l'absence ou de l'interruption de la formation. Il est rappelé que les sommes dues par le·a client·e à ce titre ne peuvent être imputées par le·a client·e sur son obligation de participer à la formation professionnelle continue ni faire l'objet d'une demande de prise en charge par un OPCO.

Dans cette hypothèse, le·a client·e s'engage à régler les sommes qui resteraient à sa charge directement au CIDFF 44/Nantes.

D'autres part, en cas d'annulation de la formation par le·a client·e, le CIDFF 44/Nantes se réserve le droit de facturer au·à la client·e les frais d'annulation calculés comme suit :

- Si l'annulation intervient plus de 15 jours ouvrables avant la formation : aucune frais d'annulation.
- Si l'annulation intervient moins de 7 jours ouvrables avant le démarrage de la formation : les frais d'annulation sont égaux à 50% du prix TTC de la formation.

## Horaires et Accueil

Sauf indication contraire protégée sur la fiche de présentation de la formation et la convention, la durée quotidienne des formation est fixée à sept heures. Sauf indication contraire portée sur la convention, à Nantes, les formations se déroulent de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les locaux du CIDFF 44/Nantes accueillent les stagiaires de 8h30 à 17h30. Pour les formations qui se déroulent en dehors des locaux du CIDFF 44/Nantes, les lieux, adresse et horaires sont indiqués sur la convocation.

## Effectif et Ajournement

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes psychologiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieux d'inscription. Seules les conventions signées entre le·a client·e et le CIDFF 44/Nantes ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. Le CIDFF 44/Nantes peut alors proposer aux stagiaires de participer à une nouvelle session ou de figurer sur liste d'attente.

Dans le cas où le nombre de participant·e·s serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation, le CIDFF 44/Nantes se réserve la possibilité d'ajourner la formation au plus tard une semaine avant la date prévue et ce sans indemnités.

## Devis et Attestation

Pour chaque action de formation, une convention est adressée en deux exemplaires par le CIDFF 44/Nantes au·à la client·e. Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé doit être retourné au CIDFF 44/Nantes par tout moyen à la convenance du·de la client·e : courrier postal, télécopie, mail.

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre le CIDFF 44/Nantes, l'OPCO ou le·a client·e.

À l'issue de la formation, le CIDFF 44/Nantes remet une attestation de formation au·à la stagiaire. Dans le cas d'une prise en charge partielle ou totale par un OPCO, le CIDFF 44/Nantes lui fait parvenir un exemplaire de cette attestation accompagnée de la facture.

Une attestation de présence pour chaque stagiaire peut être fournie au·à la client·e, à sa demande.

## Obligations et Force Majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, le CIDFF 44/Nantes est tenu à une obligation de moyen et non de résultat vis à vis de ses client·e-s ou de ses stagiaires. Le CIDFF 44/Nantes ne pourra être tenu responsable à l'égard de ses client·e-s ou de ses stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou cas de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un·e intervenant·e ou d'un·e responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au CIDFF 44/Nantes, les désastres naturelles, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie ou des transports de tout type, ou autres circonstances échappant au contrôle raisonnable du CIDFF 44/Nantes.

## Propriété intellectuelle et copyright

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports électroniques pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale, etc.) utilisés par le CIDFF 44/Nantes pour assurer les formations ou remis aux stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle.

À ce titre, le·a client·e et le·a stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans accord exprès du CIDFF 44/Nantes. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le·a client·e et le·a stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

## Descriptif et programme de formation

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatifs. L'intervenant·e ou le·a responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participant·e-s ou de la dynamique du groupe.



## Descriptif et programme de formation

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatifs. L'intervenant-e ou le-a responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participant-e-s ou de la dynamique du groupe.

## Confidentialité et Communication

Le CIDFF 44/Nantes, le-a client-e et le-a stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion d'échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par le CIDFF 44/Nantes au-à la client-e. Le CIDFF 44/Nantes s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres les partenaires avec lesquels sont organisés les formations et les OPCO, les informations transmises par le-a client-e, y compris les informations concernant les stagiaires.

Cependant, le-a client-e accepte d'être cité par la CIDFF 44/Nantes comme client-e de ses formations. À cet effet, le-a client-e autorise le CIDFF 44/Nantes à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

## Protection et Accès aux informations à caractère personnel

Le-a client s'engage à informer chaque stagiaire que :

- Des données à caractère personnel sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'ordre du CIDFF 44/Nantes,
- Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, la stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.
- En particulier, le CIDFF 44/Nantes conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du-de la stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire de la formation.

## Droit Applicable et Jurisdiction Compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et le CIDFF 44/Nantes à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. À défaut, les tribunaux de Paris sont seuls compétents pour régler le litige.

## Annexe 2 : Attestation d'adaptation des modalités pédagogiques

Je soussigné, Martine LE JEUNE, en qualité de responsable légal de l'organisme de formation CIDFF Loire-Atlantique atteste de la proposition d'adaptation des modalités pédagogiques selon les besoins et contraintes des acheteurs et des stagiaires, selon le descriptif fourni précédemment.

Fait à Nantes, le 03 septembre 2024

Pour la représentante et par délégation  
Willy GIBERT  
Directeur

